

## Sommaire

- ⇒ Véloration
- ⇒ Cité du vélo, c'est pour la rentrée - enfin faudra attendre encore un peu !
- ⇒ Nouvelles parutions littéraires acquises par le CADRes : une nouvelle édition du code cycliste et les « 50 bonnes raisons de faire du vélo » selon Clod et Stein van Oosteren
- ⇒ 2024 - L'année des 40 ans du CADR /CADRes !
- ⇒ Balade autour de Mulhouse (1) La Hardt et le « vieux canal »
- ⇒ Agenda de cette rentrée

## Véloration

Notre ami Jan, qui a préparé les circuits des mois de juillet et août nous a fait découvrir lors de la véloration de juillet les rues intérieures de l'ancienne SACM, ce fut une découverte pour bon nombre d'entre-nous. En août, nous avons découvert le nouveau parc des Terrasses du Musée et donc les amé-



nagements cyclables réalisés au niveau de la partie finale du bd Roosevelt. Comme d'habitude, nous avons terminé Place de la Réunion pour un temps d'échange et nous désaltérer à la fontaine.

# Cité du vélo

La Cité du vélo devait être inaugurée lors de la Semaine Européenne de la Mobilité (qui se déroule du 16 au 22 septembre). Celle-ci organisée depuis de nombreuses années par la M2A a été annulée, raison évoquée : **« nous avons fait le choix cette année de ne pas installer le « Village Mobilités » comme les années précédentes. En effet, son format plutôt institutionnel mérite d'être réinterrogé afin d'améliorer le dispositif. !**

C'est bien arrangeant tout cela. Bon on sait bien que les travaux immobiliers et autres ont toujours du retard.... A l'intérieur, les cloisons sont installées, après il y aura encore les sanitaires, l'électricité etc.. Patience !

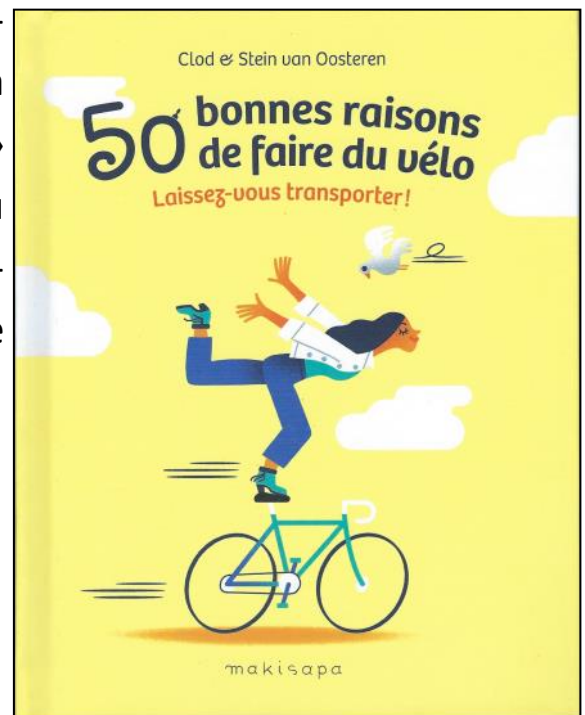


# Publications

Des illustrations sympathiques bien commentées sur le vélo en font un livre agréable à feuilleter et « laissez-vous transporter » comme c'est annoté sur la couverture du livre ! Sur la page de gauche le texte qui engendre un peu la réflexion et à droite se trouve l'illustration.

**Le vélo procure un sentiment inattendu de liberté que l'on ne découvre qu'en pratiquant**

Les cyclistes donneront une dizaine de raisons pour lesquelles ils font du vélo. Mais derrière chaque raison se cachent le plaisir et la liberté.

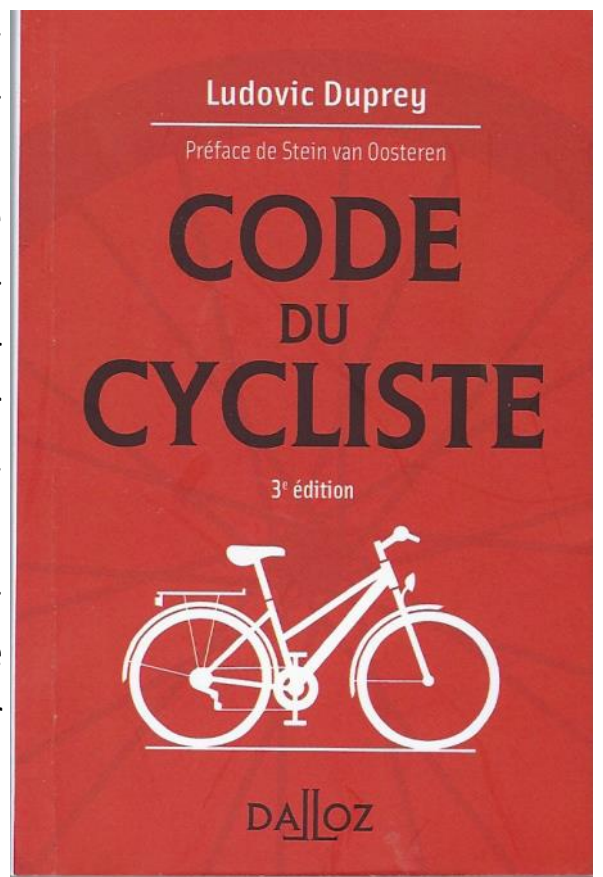


# Publications

Troisième édition de ce code du cycliste rédigé par Ludovic Duprey qui est juge au tribunal judiciaire de Lille. Note de l'auteur :

« Circuler à vélo, c'est devoir respecter le code de la route qui impose certaines obligations particulières au cycliste, mais c'est aussi avoir de nombreux droits reconnus par différents textes législatifs et réglementaires : celui d'avoir des voies de circulation adaptées, d'être respecté par les autres usagers de la route, d'obtenir la prise en charge financière de ses déplacements....— Pour faire valoir ses droits, il faut les connaître. D'où l'écriture de ce code du cycliste.... »

A Mulhouse, on a le sentiment que depuis l'arrivée des EDPM (Engis de déplacements particuliers motorisés) et des différents véhicules (vélos-motos, EDPM) coursiers, c'est l'anarchie ! Cela roule n'importe où et n'importe comment (aucun respect des feux tricolores, des trottoirs, plateforme tram, etc. ). De nombreux cyclistes calquent ces comportements et font que de nombreuses personnes nous « mettent tous dans le même sac ! ». Soyons responsables et ne les copions pas, respectons le code de la route, respectons les autres usagers, surtout les plus faibles que sont les piétons, bref soyons exemplaires, pour que « tous les cyclistes » ne soient pas assimilés à « des irresponsables » mais soient également respectés.



# 1984 - 2024 - le CADRes a 40 ans !

C.A.D.R. MULHOUSE  
Comité d'Action Deux Roues  
7, rue Marguerite Spoerlin  
68200 MULHOUSE



**NOUS VOULONS POUVOIR NOUS DEPLACER  
A VELO DANS MULHOUSE !**

dans de bonnes conditions de sécurité; pour ce nous organisons un tour de sensibilisation

**TOUR CYCLISTE DANS MULHOUSE**

ON OBTIENT RIEN SI ON NE DEMANDE RIEN.  
POUR FAIRE VALOIR LES REVDICATIONS DE CYCLISTES SUR MULHOUSE ET ENVIRONS, UNE ASSOCIATION VIENT DE SE CREER ET VOUS INVITE MASSIVEMENT A PARTICIPER A CE TOUR CYCLISTE, AFIN DE SENSIBILISER LES ELUS ET LA POPULATION AUX PROBLEMES DES CYCLISTES.

**SAMEDI LE 10 NOVEMBRE 1984 A 15 H**

DEPART : RUE PIERRE CURIE

VEenez NOMBREUX ! INVITEZ VOTRE FAMILLE ! VOS AMIS ! VOS CONNAISSANCES ! VOS VOISINS !

**A VELO POUR LE VELO !**

L'année prochaine notre association soufflera ses 40 bougies ! En novembre —et oui en hiver, a eu le « premier tour cycliste » du CADR, avec un départ devant la mairie, rue Marie et Pierre Curie.

Durant cette année 2024, ce sera l'occasion de faire le bilan. Bilan au niveau des aménagements cyclables, sans oublier que ce n'est pas notre association qui réalise les aménagements mais les collectivités et le pouvoir politique qui tient les rênes. Mais également un bilan au niveau de cette vie associative qui fut très riche en animations, contacts, et échanges que ce soit au sein

de la structure ou à l'extérieur. Tout au long de l'année, nous allons fêter cela, différentes dates sont déjà retenues - la fête du vélo le samedi 1 er juin - avec une fête folk et naturellement une petite attention particulière pour le 10 novembre. Si vous désirez nous aider, c'est bien volontiers, pour cela dès que nous serons installés à la Cité du Vélo, apportez vos idées et votre soutien.

Page 38

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE M

## MULHOUSE

### Une nouvelle association à Mulhouse

#### Le CADR veut promouvoir la bicyclette

**D**EPUIS vendredi soir, une nouvelle association a vu le jour à Mulhouse: il s'agit du «Comité d'action deux roues», entendez par là «bicyclettes». Une vingtaine de personnes ont participé à cette assemblée générale «fondatrice» du CADR. Il était notamment question de présenter officiellement cette association, tout en adoptant ses statuts, et, en constituant un premier comité. M. Gerber, un des responsables de la Fédération nationale des usagers de la bicyclette à Strasbourg, a également pris part aux débats.

Cette association est issue en ligne directe du CADR de Strasbourg qui est en place depuis maintenant 10 ans. Les différents interlocuteurs ont précisé le rôle et la mission de l'association: «Promouvoir ce mode de déplacement privilégié en ville que constitue le vélo, assurer le droit des cyclistes à la sécurité dans leurs déplacements et enfin demander un partage plus équilibré de la ville entre les usagers, pié-

tons, cyclistes et automobilistes...» déclare Mlle Françoise Rosenfeld. Car en définitive: «On peut et on doit oser prendre le vélo en ville...».

C'est pourquoi, les propositions émises lors de cette première assemblée générale sont de l'ordre du possible: «Nous demandons en priorité des voies où les vélos seront en sécurité, une révision des plans de circulation pour favoriser l'utilisation du vélo, des aménagements aux carrefours pour séparer les bicyclettes et les véhicules à moteur, des emplacements de stationnement couverts et gardés devant les établissements publics et une révision du code de la route en faveur des cyclistes...».

Si le vélo peut être synonyme de qualité de vie, il est en période de crise, un atout non négligeable. Reste à lui donner maintenant une nouvelle image aux yeux de l'ensemble du public: le CADR est désormais là pour cela.

● **LE COMITE.** Président: M. Jean Bitarlin; vice-présidents: M. Michel Barrae et Mlle Marie-Rose Briot; secrétaires: Mlle Véronique Leclerc et Mlle Françoise Rosenfeld; trésorier: M. Habarthur; assesseurs: M. José Garcia et Mme Andrée Hassler.

Mlle Marie-Rose Briot, vice-présidente de l'association. Elle utilise quotidiennement son vélo pour se rendre à son lieu de travail. «Un exemple à suivre...». (Photo DN)

# Balade autour de Mulhouse(1)



Petit tout tour concocté par Gwen. Au départ de Mulhouse on longe les berges de l'Ill puis on bifurque vers la droite pour rejoindre la forêt de la Hardt. Tour d'une distance de 31 km , la partie en arrivant dans la Hardt qui longe le vieux canal, n'est pas revêtu (sentier/gravier compact) environ 4 km.

Le reste du parcours est composé de chaussées revêtues (pistes ou rues)

Voici la trace pour la balade (ainsi la trace gpsx pour les gps):

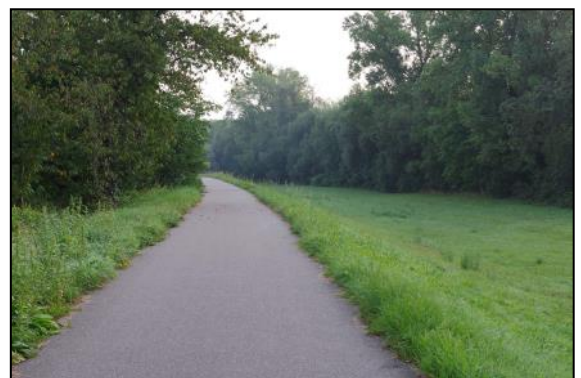
[https://www.komoot.com/fr-fr/tour/1287391911?](https://www.komoot.com/fr-fr/tour/1287391911?ref=wtd&share_token=aU42xDSqtV5WrQD1cWiFX5xEhJ53Ge4B5uLu1x9hhRvn9uM2AL)

[ref=wtd&share\\_token=aU42xDSqtV5WrQD1cWiFX5xEhJ53Ge4B5uLu1x9hhRvn9uM2AL](https://www.komoot.com/fr-fr/tour/1287391911?ref=wtd&share_token=aU42xDSqtV5WrQD1cWiFX5xEhJ53Ge4B5uLu1x9hhRvn9uM2AL) .



Au départ de Mulhouse, vous rejoignez le Pont de Bourzwiller (vous constaterez que ce n'est pas une piste cyclable — mais une aire piétonne on peut circuler dans les deux sens !) Au feu dans la descente vous tournez à droite pour rejoindre la rue de Quimper et la piste direction Illzach/Sausheim

Les berges de l'Ill nous mènent à Illzach après avoir passé le secteur de l'Espace 110, puis les Jardins du temps (à votre gauche) vous tournez à droite (D38) et poursuivrez toujours tout droit.



# Balade autour de Mulhouse(1)



En allant toujours tout droit, vous arriverez sur l'ancienne route de Strasbourg (D201) - il y a bien longtemps avant la construction de l'autoroute ! Là vous prenez à gauche et ensuite à droite dans la rue de la Forêt Noire. Vous prendrez le petit chemin à gauche de l'entrée du camping « le Safari » pour arriver sur le chemin qui longe le vieux canal.



Vous pourrez traverser l'autoroute à l'aide d'une passerelle (relativement méconnue !) et rejoindrez à nouveau de l'autre côté le canal. C'est un secteur bien ombragé et bien sympathique qui vous mènera à l'écluse hors fonction mais qui est équipée d'une micro-centrale.



# Balade autour de Mulhouse(1)



### Les moulins du XXI<sup>e</sup> siècle... l'énergie au fil de l'eau

Le canal du Rhône au Rhin déclassé présente un potentiel de production hydroélectrique que le Département du Haut-Rhin a souhaité valoriser en équipant ses chutes d'une vis d'Archimède couplée à un générateur afin de produire du courant électrique revendu à EDF.

### Vis d'Archimède, comment ça marche ?

La vis d'Archimède est constituée de deux vis d'égale hauteur en rotation dans le même sens. Elle est utilisée pour transporter l'eau d'un niveau inférieur à un niveau supérieur. Dans ce cas, elle sert à produire de l'énergie électrique.

### 5 microcentrales installées sur les écluses :

Cinq petites microcentrales ont été installées sur les écluses du canal du Rhône au Rhin. Elles produisent de l'énergie électrique à partir de l'eau qui passe à travers les écluses.

### Le canal : un peu d'histoire...

Le canal du Rhône au Rhin a été construit entre 1826 et 1833. Il a été déclaré grand canal de France en 1826. Il est le plus long canal de France et le plus ancien canal de France.

### Issue du cycle de l'eau, l'énergie hydraulique est renouvelable.

L'eau traverse la vis et est restituée entièrement au canal, sans pollution. Elle ne génère ni gaz à effet de serre, ni gaz polluant, ni déchets.

### L'énergie hydraulique : une vieille histoire

Les moulins ont été utilisés pendant des siècles pour moudre le grain. Ils ont été remplacés par des turbines pour produire de l'énergie électrique.

### Préservation de la faune aquatique

Des écluses ont été installées sur le canal pour permettre à la faune aquatique de passer à l'échelle. Elles sont conçues pour être compatibles avec les besoins de la faune.

### 100 ménages

Cette installation permet de desservir 100 ménages en 2012 par un réseau de distribution d'eau potable.

### 450 voitures

Elle permettrait également de desservir 450 voitures en 2012 par un réseau de distribution d'énergie électrique.

### Le canal du Rhône au Rhin déclassé, c'est :

36 km d'ancienne voie navigable  
21 écluses (chutes d'eau)  
Un potentiel hydroélectrique maximum de 375 kW  
soit une production annuelle maximum de 7 700 MWh

En arrivant à cette microcentrale vous serez à l'intersection de la D208. Si vous empruntez cette chaussée vers la gauche, vous vous dirigerez vers Baldersheim/Sausheim et à droite vers une voie privée souvent fermée (secteur militaire) et qui permet de rejoindre soit Munchhouse ou Bantzenheim.

Un cheminement cyclable permet également de rejoindre Battenheim et l'EV5. Le chemin que nous avons nous avons emprunté le long du canal se poursuit vers le nord et permet de rejoindre la maison de la nature d'Hirtzfelden et plus loin Neuf-Brisach. Nous quittons donc ce chemin longeant le vieux canal pour suivre également le tracé de l'itinéraire des 3 Pays qui se dirige vers « Grunhütte ». Est terminée la partie de chaussée non revêtue jusqu'à notre arrivée à Mulhouse. A la « Grunhütte » vous suivrez le balisage qui vous mène au « Pont du Bouc » et le tracé de l'EV6 (Eurovélo 6).



Le reste de ce parcours vers Mulhouse est relativement connu et bien balisé, notons qu'au lieu « Pont du Bouc » la présence d'une aire de pique-nique comportant un point d'eau pour se désaltérer.

# AGENDA

- ◇ Jeudi 7 septembre à 17 h - Réunion de bureau au siège de l'association
- ◇ Dimanche 10 septembre - nous serons présents à :



- ◇ Mercredi 27 septembre - vélorution à 19 h Place de la Réunion